

Charte du foyer 2023-2024

La salle appelée **foyer** est un espace de vie dont peuvent profiter les élèves adhérents au FSE pendant la pause méridienne. Cet espace de vie a été aménagé par le Foyer Socio-Educatif (FSE) qui a investi une partie de vos cotisations dans du matériel (babyfoot, tables, chaises, banquettes souples, bancs, jeux de société, raquettes de tennis de table...).

Quand le foyer est-il ouvert ?

Le foyer est ouvert aux élèves demi-pensionnaires pendant 1h10 de 12h45 à 13h55.

Le foyer est réservé à un seul niveau par jour : lundi → niveau 6^e / mardi → niveau 5^e / jeudi → niveau 3^e / vendredi → niveau 4^e

Que fait-on au foyer ?

Les élèves viennent au foyer pour se détendre, discuter, participer à des jeux de société, ou jouer au tennis de table et au babyfoot. Le règlement intérieur du collège s'applique intégralement au sein du foyer.

Qui surveille le foyer ?

Les élèves sont laissés au foyer dans une relative autonomie. 2 élèves seront désignés responsables d'un créneau. Ces élèves responsables seront chargés de vérifier que tout se passe bien au sein du foyer. Les assistants d'éducation, la CPE Mme Rivron ou les professeurs pourront entrer régulièrement, mais comptent sur les élèves eux-mêmes pour qu'ils adoptent une attitude responsable compatible avec l'ouverture de ce lieu sans présence d'un adulte.

Comment s'inscrire au foyer ?

L'élève qui souhaite profiter du foyer devra avoir adhéré au FSE et avoir rapporté son coupon d'engagement à respecter les règles de vie du foyer et il devra se munir de sa carte d'adhérent pour entrer au foyer. Un élève responsable collectera les cartes des élèves et leur rendra à la fin du créneau si les règles de vie ont été respectées. Si un élève ne respecte pas les règles, sa carte sera transmise aux assistants d'éducation ou à la CPE Mme Rivron.

Quelles sont les règles à respecter ?

Les élèves doivent respecter les lieux : ne rien jeter par terre, ne pas dégrader le matériel mis à leur disposition, ne pas ouvrir les fenêtres ni les issues de secours. Ils doivent ranger et rendre à l'élève responsable les jeux qu'ils ont utilisés. Enfin à 13h50, ils doivent remettre le mobilier en place en suivant le plan affiché au foyer. Aucune bousculade ne sera tolérée, même « pour jouer ». Tout élève qui contreviendrait à cette dernière règle serait immédiatement exclu du foyer.

Si cette charte n'était pas respectée par les élèves, l'ouverture du foyer serait immédiatement remise en question pour des raisons de responsabilité et de sécurité.